



Assemblée des délégués de l'Association de communes Mobul
(Bulle – Morlon – Le Pâquier – Riaz – Vuadens)

**SÉANCE DU JEUDI 12 OCTOBRE 2012
DE 07H30 À 08H00, AU DÉPARTEMENT TECHNIQUE DE LA
VILLE DE BULLE, À LA TOUR-DE-TRÊME**

PROCES-VERBAL N° 2012/03

Présents :

- M. Patrice BORCARD, Président, Préfet de la Gruyère
- M. Yves SUDAN, Président du Comité de direction, Conseiller communal de Bulle
- M. Stéphane SCHWAB, délégué de la Commune de Riaz, Conseiller communal de Riaz
- Mme Sylvie MAGNE, Déléguée de la Commune de Bulle, Conseillère communale
- M. Patrick AUDEMARS, Délégué de la Commune de Morlon, Conseiller communal
- M. Jean-Luc ROMANENS, Délégué de la Commune du Pâquier, Conseiller communal
- M. Daniel TERCIER, Délégué de la Commune de Vuadens, Syndic
- M. Yves GRANDJEAN, Délégué de la Commune de Bulle, Conseiller communal
- M. Grégoire CANTIN, DAEC, Coordinateur des agglomérations

- M. Jean HOHL, Ingénieur de Ville, Commune de Bulle
- Mme Anne-Marie GUINNARD, Secrétaire, Commune de Bulle

Excusés :

- M. Christian ROSSAT, Vice-Président et Membre du Comité de direction, Conseiller communal de Vuadens
- Mme Antoinette BADOUD, Vice-Présidente du Comité de direction, Syndique du Pâquier
- M. Pascal LAUBER, Membre du Comité de direction, Syndic de Morlon
- M. François CHARRIERE, Membre du Comité de direction, Conseiller communal de Riaz
- M. Paul-Henri DONZALLAZ, Délégué de la Commune de Vuadens, Conseiller Communal
- M. Pierre PYTHOUD, Délégué de la Commune de Bulle, Conseiller communal

- Mme Jasmine MONTEL-CAMBOU, Service de la mobilité
- M. Hans GYGAX, Service de l'environnement
- M. Simon RICHOSZ, Service des constructions et de l'aménagement

ORDRE DU JOUR

1. Salutations et contrôle des présences.....	2
2. Approbation du procès-verbal n°2012/01 du 20 mars 2012.....	2
3. Approbation du procès-verbal n°2012/02 du 6 septembre 2012.....	2
4. Examen et approbation du budget 2013.....	2
5. Divers.....	5

1. Salutations et contrôle des présences

M. le Préfet ouvre la séance, il souhaite la cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes et les remercie d'avoir répondu à la convocation qui leur a été adressée.

Délégués présents :

M. Yves SUDAN, Conseiller communal de Bulle
M. Yves Grandjean, Conseiller communal de Bulle (3 voix)
Mme Sylvie MAGNE, Conseillère communale de Bulle (3 voix)

M. Patrick AUDEMARS, Conseiller communal de Morlon (1 voix)

M. Jean-Luc ROMANENS, Conseiller communal du Pâquier (1 voix)

M. Daniel TERCIER, Syndic de Vuadens (2 voix)

M. Stéphane SCHWAB, Conseiller communal de Riaz (2 voix)

M. le Préfet note que toutes les communes sont représentées dans le cadre de cette Assemblée des délégués. Il demande si la convocation et l'ordre du jour de cette séance suscitent des remarques ou des questions.

L'Assemblée des délégués approuve à l'unanimité des membres présents l'ordre du jour.

2. Approbation du procès-verbal n°2012/01 du 20 mars 2012

M. le Préfet demande si tous les délégués ont bien reçu le PV n° 01 de la séance du 20 mars 2012 et s'il y a des remarques ou des commentaires.

Sans remarques, l'Assemblée des délégués approuve à l'unanimité le procès-verbal n°2012/01 du 20 mars 2012.

3. Approbation du procès-verbal n°2012/02 du 6 septembre 2012

M. le Préfet demande si tous les délégués ont bien reçu le PV n° 02 de la séance du 6 septembre 2012 et s'il y a des remarques ou des commentaires.

Comme cela n'est pas le cas, l'Assemblée des délégués approuve à l'unanimité le procès-verbal n°2012/02 du 6 septembre 2012.

4. Examen et approbation du budget 2013

M. Sudan explique, en introduction, que le principal changement qu'il y a au budget 2013 vient de la mise en place de la ligne 3, zone de Planchy. En effet, la réalisation de cette ligne a été avancée d'une année étant donné que les améliorations qui ont été effectuées sur la ligne en direction de Palézieux ont eu pour conséquence de supprimer des arrêts de bus dans le secteur de Planchy. De ce fait, une bonne vingtaine de personnes, travaillant dans cette zone et utilisant les transports publics, se retrouvent sans réseau de transports publics; cette situation ne pouvait se pérenniser.

La Secrétaire présente le budget de fonctionnement (document ci-annexé).

Chapitre « Administration »

Il n'y a pratiquement pas de changements pour les postes « **Exécutif** » si ce n'est le montant des jetons de présence qui est inférieur à l'année 2012 étant donné que la prévision du nombre de séances annuelles a été revue à la baisse (de 16 à 8 séances).

Les jetons de présence des membres du Comité de direction sont pris en charge par Mobul. Les membres du Comité faisant partie de l'Administration cantonale ne sont pas défrayés par Mobul.

Le poste « **Administration générale** » est inférieur au budget 2012.

Le mandat administratif comprend le défraiement du Département technique de la Ville de Bulle dans le cadre des tâches administratives et techniques qui lui sont confiées. La prévision de l'activité du mandat administratif est identique au budget 2012.

La diminution du poste « Administration générale » vient principalement du compte « mandat administratif ». En effet, le mandat du suivi du projet d'agglomération comprend les honoraires des mandataires externes auxquels il est nécessaire de faire appel pour la réalisation de mesures du projet d'agglomération. Le montant prévu pour 2013 est inférieur au budget précédent étant donné que dans le courant de l'année 2012 nous devons transmettre à la Confédération le rapport d'état de mise en œuvre du projet de l'agglomération bulloise de 1^{ère} génération ; ce travail a été gourmand en temps.

Chapitre « Culture et loisirs »

Le montant prévu pour les frais internet n'est, pour 2013, lié qu'à la maintenance du site ainsi que sa mise à jour.

La communication à imputer sur ce compte ne concerne que la mise en place de la ligne 3 Bulle/Gare- zone industrielle Planchy et de ce fait nous n'avons laissé qu'un montant de Fr. 1'500.—.

Chapitre « Transports et communications »

Elle explique que c'est le chapitre qui a la plus grosse différence par rapport au budget 2012 et que cette différence vient de la mise en place de la ligne 3 au 9 décembre 2012.

Sous le poste « **entretien du réseau** » a été imputé l'aménagement de l'arrêt N° 30 (arrêt de la Gare) qui est devisé à Fr 145'000. —. Cet aménagement est financé par Mobul car il s'agit d'un arrêt provisoire.

Les autres arrêts de la ligne 3 sont financés par la Ville de Bulle car sur ce tronçon aucun objet du projet d'agglomération n'est prévu ; il s'agit d'arrêts définitifs.

Un montant de Fr 115'000.— est budgété en 2013. Le solde est financé par une provision sur les comptes 2012 à venir de Fr 30'000. —. En effet, en 2012 sur ce poste, nous avons prévu un montant de Fr. 50'000.— pour l'aménagement des arrêts provisoires. Les travaux de modification de ces arrêts existants se sont révélés moins chers que prévu.

Nous avons revu à la baisse le poste « **Communication générale** » car il s'agit, pour 2013, que de la communication sur la ligne 3.

Le budget des honoraires et frais 2012 prévoyait l'étude de la ligne 3. En 2013, aucun objet spécifique n'est prévu.

Pour la 4^{ème} année d'exploitation du réseau urbain, un montant de Fr. 2'235'000.00 est budgété pour les prestations des TPF. Il y a une augmentation de Fr. 213'000.00 par rapport au budget 2012. Cette augmentation s'explique par la mise en place de la ligne 3 à la mi-décembre 2012. Les frais d'exploitation du réseau urbain sont financés à 60 % par le Canton.

Chapitre « Finances »

Rien de particulier, légère baisse, le montant de Fr. 3'000.— correspond aux intérêts dûs sur le crédit du compte courant de la Raiffeisen.

Au terme de la présentation de ce budget de fonctionnement en présentant les totaux se montent à Fr. 2'450'000.— qui représente une augmentation de budget de Fr. 204'550.--.

La Secrétaire termine sa présentation en demandant s'il y a des remarques ou des questions quant à ce budget de fonctionnement.

M. Sudan explique la raison pour laquelle le prix des billets de bus est assez élevé. En effet, il rappelle que le prix à payer au TPF pour cette prestation est de Fr. 2'235'000.— subventionné à 60% par l'Etat soit pour un montant de Fr. 1'341'000.— mais le reste du déficit est à charge de Mobul. Les recettes ne sont pas visibles dans le budget mais sont déjà déduites de ces montants. Il relève aussi, que malgré l'introduction de la ligne 3, la hausse des coûts est relativement limitée.

M. Hohl présente le budget des investissements (document ci-annexé).

Il débute sa présentation en se référant au rapport officiel qui indique qu'en 2012 plusieurs investissements étaient prévus mais qu'aucun n'a été réalisé. Ceci démontre simplement la difficulté d'effectuer un budget des investissements. Cette difficulté est encore accentuée par le fait que les investissements devraient être terminés et payés en septembre de l'année en cours afin que la confédération puisse verser la subvention due. De ce fait, il est très difficile de demander aux communes d'effectuer une projection des travaux qui vont être effectués et facturés en septembre 2013. En conséquence, le budget des investissements est à prendre avec une certaine philosophie car il n'est pas représentatif d'une concrète réalité.

Il explique que tous les comptes 620 représentent les investissements que les communes vont réaliser sur leur territoire. Mobul n'est qu'une caisse financière, elle reçoit des montants de Berne qu'elle redistribue aux communes, elle reçoit les parts des communes qu'elle leur redistribue selon la nouvelle clé de répartition.

M. Sudan précise que ce ne sont en fait que des comptes de passage.

M. Hohl reprend en expliquant que les comptes 620.501 concernent la part que Mobul verse aux communes soit le 20% des travaux non-couverts par la subvention fédérale.

Les comptes 620.570 concernent le reversement de la subvention fédérale redistribuée aux communes qui réalisent des travaux.

Les comptes 620.622 concernent les participations, en fonction de la nouvelle clé de répartition, des communes à ce fonds de 20% que Mobul redistribue ensuite aux communes en fonction des travaux effectués.

Les comptes 620.670 concernent les montants que la Confédération verse pour chaque mesure. Il y a moins d'objets dans ces comptes étant donné que la confédération ne subventionne pas toutes les mesures.

Il explique que l'excédent de charges de Fr. 55'100.— budgété en 2013 est dû au fait qu'il y a un peu plus de mesures non-subventionnées par la Confédération qui vont être exécutées en 2013 que de mesures subventionnées.

Il présente la liste des travaux, document ci-annexé, qui sont à réaliser dans chaque commune ceci afin de faciliter la compréhension du budget des investissements. Dans l'avant dernière colonne sur la droite se trouvent les montants des travaux prévus pour 2013 et dans la dernière colonne, tout à droite, le montant total qui est prévu au projet d'agglomération.

Il rappelle que sur les Fr. 27'000'000.— que le projet d'agglomération prévoit, Fr. 5'000'000.-- devrait être réalisé en 2013 et que, normalement, toutes ces mesures du projet d'agglomération devraient être terminées en 2019.

M. Cantin précise qu'au départ les dates de réalisation du projet d'agglomération se situaient dans la période 2011 à 2014 mais qu'au vu de la réalité du terrain, la Confédération n'oblige pas le début de tous les travaux pour cette période.

M. Le Préfet demande s'il y a des questions, des remarques concernant ce budget des investissements 2013.
Cela n'est pas le cas.

M. Le Préfet demande s'il y a des questions, des remarques concernant ce budget de fonctionnement.
Cela n'est pas le cas.

L'Assemblée des délégués approuve à l'unanimité le budget de fonctionnement et d'investissements 2013.

5. Divers

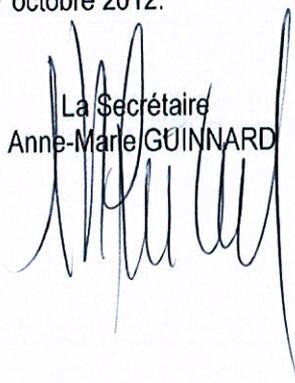
M. Sudan informe qu'avec l'introduction de la ligne 3, soit lors du changement d'horaire au 9 décembre 2012, la correspondance entre la ligne 2 et 1, dans les deux sens, sera assurée à l'arrêt de la Gare. De plus, le temps d'attente ne sera plus que d'une minute environ. Ceci représente une importante amélioration par rapport aux 25 mn d'attente en vigueur actuellement.

M. Le Préfet informe qu'une invitation va être envoyée, dans le cadre de l'ARG, qui concerne les états généraux de la mobilité. Le but de cette journée est de mener une réflexion sur la mobilité en Gruyère, à l'avenir.

Le Préfet remercie les membres présents d'avoir assisté à cette Assemblée des délégués et lève la séance à 08h00.

Bulle, le 17 octobre 2012.

La Secrétaire
Anne-Marie GUINNARD



Le Président
Patrice BORCARD, Préfet



Distribution :

- M. Patrice BORCARD, Président, Préfet de la Gruyère
- M. Christian ROSSAT, Vice-Président de l'Assemblée des délégués et membre du Comité de direction, Conseiller communal de Vuadens

- M. Yves SUDAN, Président du Comité de direction, Conseiller communal de Bulle
- Mme Antoinette BADOUD, Vice-présidente du Comité de direction, Syndique du Pâquier
- M. Pascal LAUBER, Membre du Comité de direction, Syndic de Morlon
- M. François CHARRIERE, Membre du Comité de direction, Conseiller communal de Riaz

- M. Yves GRANDJEAN, Délégué, Conseiller communal de Bulle
- Mme Sylvie MAGNE, Déléguée, Conseillère communale de Bulle
- M. Pierre Pythoud, Délégué, Conseiller communal de Bulle
- M. Patrick AUDEMARS, Délégué, Conseiller communal de Morlon
- M. Jean-Luc ROMANENS, Délégué, Conseiller communal du Pâquier
- M. Daniel TERCIER, Délégué, Syndic de Vuadens
- M. Paul-Henri DONZALLAZ, Délégué, Conseiller communal de Vuadens
- M. Stéphane SCHWAB, Délégué, Conseiller communal de Riaz

- M. Jean HOHL, Ingénieur de Ville de la Commune de Bulle

- M. Grégoire CANTIN, DAEC, Coordinateur de la politique des agglomérations
- Mme Jasmine MONTEL-CAMBOU, Service de la mobilité
- M. Simon RICHOZ, Service des constructions et de l'aménagement
- M. Hans GYGAX, Service de l'environnement

- Secrétariat communal de Bulle
- Secrétariat communal de Morlon
- Secrétariat communal du Pâquier
- Secrétariat communal de Riaz
- Secrétariat communal de Vuadens

Compte	Fonctionnement	Budget 2013		Budget 2012		Comptes 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	64'850.00		119'100.00		85'375.25	23'177.00
01	Législatif et exécutif	7'350.00		12'000.00		5'501.90	
012	Exécutif (comité de direction, commissions)	7'350.00		12'000.00		5'501.90	
012.300.00	Traitements et jolons de présence	4'200.00		8'400.00		3'435.00	
012.303.00	Assurances sociales			600.00			
012.317.00	Frais de représentation	1'000.00		1'000.00			
012.318.00	Organe de révision	2'150.00		2'000.00		2'066.90	
02	Administration	77'500.00		107'100.00		79'873.35	23'177.00
020	Administration générale	77'500.00		107'100.00		79'873.35	23'177.00
020.310.00	Mandat administratif	60'000.00		60'000.00		50'231.45	
020.310.01	Publications et annonces	1'000.00		2'000.00		191.95	
020.310.02	Fournitures de bureau			600.00			
020.318.01	Frais de ports et de télécommunications	500.00		500.00		182.70	
020.318.02	Emoluments de chancellerie et divers	1'000.00		4'000.00			
020.318.60	Mandat du suivi du projet d'agglomération	15'000.00		40'000.00		29'267.25	
020.461.10	Subventions cantonales pour les études						23'177.00

Compte	Fonctionnement	Budget 2013		Budget 2012		Comptes 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CULTURE ET LOISIRS	2'000.00		11'900.00		617.00	
32	Médias	2'000.00		11'900.00		617.00	
320	Informations intercommunales - Communication	2'000.00		11'900.00		617.00	
320.318.00	Frais internet	500.00		1'900.00		617.00	
320.318.10	Communication générale	1'500.00		10'000.00			
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	2'360'500.00	1'341'000.00	2'107'300.00	1'218'000.00	1'454'092.05	849'658.40
65	Trafic régional	2'360'300.00	1'341'000.00	2'107'300.00	1'218'000.00	1'454'092.05	849'658.40
650	Trafic d'agglomération	2'360'300.00	1'341'000.00	2'107'300.00	1'218'000.00	1'454'092.05	849'658.40
650.314.00	Entretien du réseau	115'000.00		50'000.00			
650.318.00	Communication générale	5'000.00		10'000.00		2'564.55	
650.318.02	Emoluments de chancellerie et divers	300.00		300.00			
650.318.10	Honoraires et frais d'étude	5'000.00		25'000.00		38'763.50	
650.364.00	Contrats de prestations	2'235'000.00		2'022'000.00		1'412'764.00	
650.461.10	Subventions cantonales pour les études				5'000.00		2'000.00
650.461.20	Subventions cantonales pour l'exploitation		1'341'000.00		1'213'000.00		847'658.40
69	Trafic, autres tâches	200.00					
690	Autres tâches du trafic	200.00					
690.318.50	Frais internet	200.00					

Compte	Fonctionnement	Budget:2013		Budget:2012		Comptes 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES	3'200.00	1'109'550.00	7'700.00	1'028'000.00	6'506.50	673'755.40
94	Gérance de la fortune et des dettes	3'200.00	1'109'550.00	7'700.00	1'028'000.00	6'506.50	673'755.40
940	Intérêts et amortissements	3'200.00	100.00	7'700.00	100.00	6'506.50	390.95
940.318.00	Frais de banques						
940.318.80	Frais de gestion	200.00		200.00		133.50	
940.321.00	Intérêts des comptes courants			1'500.00			
940.420.00	Intérêts des capitaux	3'000.00		6'000.00		6'373.00	
			100.00		100.00		390.95
941	Participations des communes		1'109'450.00		1'027'900.00		673'364.45
941.452.01	Participation de la commune de Bulle - administration		72'648.00		111'600.00		55'501.40
941.452.02	Participation de la commune de Morion - administration		1'784.00		2'880.00		1'430.95
941.452.03	Participation de la commune du Pâquier - administration		3'023.00		5'050.00		2'512.55
941.452.04	Participation de la commune de Riaz - administration		6'857.00		10'510.00		5'228.95
941.452.05	Participation de la commune de Vuadens - administration		5'637.00		8'560.00		4'256.95
941.452.11	Participation de la commune de Bulle - transports		851'945.00		743'130.00		505'085.90
941.452.12	Participation de la commune de Morion - transports		20'934.00		19'160.00		13'022.30
941.452.14	Participation de la commune de Riaz - transports		80'453.00		70'010.00		47'586.50
941.452.15	Participation de la commune de Vuadens - transports		66'169.00		57'000.00		38'739.95

Compte	Investissements		Budget 2013		Budget 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS		2'232'981.00	2'177'880.35	647'757.00	722'790.00
62	Routes communales et génie civil		2'232'981.00	2'103'090.35	647'757.00	648'000.00
620	Routes communales et génie civil		2'232'981.00	2'103'090.35	647'757.00	648'000.00
620.501.01	Bulle - M2(a) - Rte de l'Inyamon - subv. Mobul		69'492.00			
620.501.02	Bulle - M2(b) - Rue Ancien-Comté - subv. Mobul		171'384.00			
620.501.07	Bulle - M6 - Réam. Rue Condémine - subv. Mobul		83'390.00			
620.501.12	Bulle - M16(e) - Arrêt Centre Commercial - subv. Mobul		11'983.00			
620.501.13	Bulle - M16(f) - Arrêt Yudalla - subv. Mobul		11'983.00			
620.501.14	Bulle - M16(g) - Arrêt En Palud - subv. Mobul		17'975.00			
620.501.26	Bulle - M24(e) - Stat. deux-roues - subv. Mobul		16'678.00			
620.501.27	Morlon - M12 - Compl. traversée Morlon - subv. Mobul		83'884.00			
620.501.29	Morlon - M24(b) - Stationnement deux-roues - subv. Mobul		3'595.00			
620.501.31	Le Pâquier - M13(b) - Liaisons village-rte cant. - subv. Mobul		41'695.00			
620.501.35	Riaz - M10(a) - Réam. traversée Riaz - subv. Mobul		140'852.00			
620.501.38	Riaz - M20(a) - Tronçon Riaz-centre-Champy - subv. Mobul		10'785.00			
620.501.39	Riaz - M20(d) - Liaison Riaz et Rte de Morlon - subv. Mobul		27'796.00			
620.501.40	Riaz - M24(c) - Stationnement deux-roues - subv. Mobul		1'389.00			
620.501.44	Vuadens - M16(b) - Arrêt entre ZI et gare - subv. Mobul		6'022.00			
620.570.01	Bulle - M2(a) - Rte Inyamon - subv. fédérale redistr.		152'539.00		124'317.00	
620.570.02	Bulle - M2(b) - Rue Ancien-Comté - subv. fédérale redistr.		376'155.00		222'482.00	
620.570.07	Bulle - M6 - Réam. Rue Condémine - subv. féd. redistr.		183'047.00			
620.570.12	Bulle - M16(e) - Arrêt Centre Commercial - subv. féd. redistr.		26'304.00		22'537.00	
620.570.13	Bulle - M16(f) - Arrêt Yudalla - subv. féd. redistr.		26'304.00			
620.570.14	Bulle - M16(g) - Arrêt En Palud - subv. féd. redistr.		39'456.00			
620.570.26	Bulle - M24(e) - Stationnement deux-roues - subv. féd. redistr.		36'609.00		16'721.00	
620.570.27	Morlon - M12 - Compl. d'aménagements - subv. féd. redistr.		184'132.00			
620.570.29	Morlon - M24(b) - Stationnement deux-roues - subv. féd. redistr.		7'891.00			
620.570.31	Le Pâquier - M13(b) - Réam. liaisons - subv. féd. redistr.		91'523.00		111'231.00	

Compte	Investissements	Budget 2013		Budget 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
620.570.34	Le Pâquier - M24(a) - Stationn. deux-roues - subv.féd.redist			6'543.00	
620.570.35	Riaz - M10(a) - Réam. traversée Riaz - subv.féd.redistr	309'179.00		66'884.00	
620.570.38	Riaz - M20(a) - Tronçon Riaz-Centre - Champy - subv.féd.redi	23'674.00			
620.570.39	Riaz - M20(d) - Liaison Riaz-Rte de Morlon - subv.féd.redist	6'1015.00		66'884.00	
620.570.40	Riaz - M24(c) - Stationnement deux-roues - subv.féd.redistr.	3'050.00		10'178.00	
620.570.44	Vuadens - M16(b) - Arrêt entre ZI et la gare - subv.féd.redi	13'220.00			
620.622.01	Participation de la commune de Bulle		562'727.85		
620.622.02	Participation de la commune de Morlon		14'508.40		
620.622.03	Participation de la commune du Pâquier		25'474.90		
620.622.04	Participation de la commune de Riaz		53'016.10		
620.622.05	Participation de la commune de Vuadens		43'161.10		
620.670.02	Bulle - M2(b) - Réam. Ancien Comté - subv.féd.à redistribuer		431'541.00	350'000.00	
620.670.07	Bulle - M6 - Réam. Rue de la Condémine		210'000.00		
620.670.12	Bulle - M16(e) - Arrêt Centre Comm. - subv.féd.à redistr.		30'178.00		
620.670.13	Bulle - M16(f) - Arrêt Vudalla - subv.féd.à redistr.		30'178.00		
620.670.14	Bulle - M16(g) - Arrête En Palud - subv.féd.à redistr.		45'266.00		
620.670.26	Bulle - M24(e) - Stationn.deux-roues - subv.féd.à redistr.		42'000.00	26'000.00	
620.670.29	Morlon - M24(b) - Stationn.deux-roues - subv.féd.à redistr.		9'053.00		
620.670.34	Le Pâquier - M24(a) - Stationn.deux-roues - subv.féd.à redis			11'000.00	
620.670.35	Riaz - M10(a) - Réam.traversée - subv.féd.à redist		483'568.00	105'000.00	
620.670.38	Riaz - M20(a) - Riaz-Centre - Champy - subv.féd.à redistr.		27'159.00		
620.670.39	Riaz - M20(d) - Liaison Riaz-Rte de Morlon - subv.féd.à redi		70'000.00		
620.670.40	Riaz - M24(c) - Stationn.deux-roues - subv.féd.à redistr.		3'500.00	105'000.00	
620.670.44	Vuadens - M16(b) - Arrêt ZI et la gare - subv.féd.à redistr.		21'759.00	16'000.00	

Liste des mesures				Montant prévu en	Montant total pour les communes, sans les participations cantonales
				2013	
01	M2	Bulle	a. réaménagement de la route de l'Intyamon (Accrochage Sud - giratoire "Le Pra")	500'000.00	2'224'530.18
02	M2	Bulle	b. réaménagement de la rue de l'Ancien-Comté	1'232'976.03	1'232'976.03
03	M2	Bulle	c. réaménagement de la rue de Gruyères (Temple - La Trême)		1'293'331.50
04	M3	Bulle	Réaménagement de l'axe d'entrée nord (route de Riaz)		4'483'549.20
05	M4	Bulle	Réaménagement de l'axe d'entrée ouest (rue de Vevey)		4'655'993.40
06	M5	Bulle	a. réaménagement de la rue et de la Place St-Denis et de la rue de Gruyères (Temple - Union)		3'362'861.90
07	M6	Bulle	Réaménagement de la rue de la Condémîna	800'000.00	2'414'218.80
08	M9	Bulle	Modification de la signalisation en relation avec la mise en service de la H189		0.00
09	M15	Bulle	a. réaménagement du Centre du Village de La Tour-de-Trême (2010)		0.00
10	M15	Bulle	b. introduction des zones à vitesse modérée dans les quartiers - Volet 2		0.00
11	M16	Bulle	d. réalisation d'un arrêt "Gare / Nicolas-Glasson"		86'222.10
12	M16	Bulle	e. réaménagement de l'arrêt "Centre Commercial"	86'222.10	86'222.10
13	M16	Bulle	f. réaménagement de l'arrêt "Vudalla"	86'222.10	86'222.10
14	M16	Bulle	g. réalisation de l'arrêt "En Palud"	129'333.15	129'333.15
15	M16	Bulle	h. réalisation d'un arrêt orienté sud-nord à la gare de Bulle (Alpes)		43'111.05
16	M19	Bulle	b. MD tronçon RC Sur Le Dally B/V		43'444.20
17	M19	Bulle	c. MD tronçon Le Coude - La Pépinière		64'666.58
18	M19	Bulle	d. MD réaménagement du chemin de La Pépinière		86'222.10
19	M19	Bulle	e. MD création d'une liaison entre les Granges et la rue de Vevey		258'666.30
20	M19	Bulle	f. MD réaménagement de la route du Verdel		25'866.63
21	M20	Bulle	b. MD réaménagement de la rue de la Léchère entre les rues du Château d'En-Bas et du Ballenlin		353'510.61
22	M20	Bulle	c. MD réaménagement du tronçon Champ-Barby - La TdT		116'399.84
23	M20	Bulle	d. MD création d'une liaison entre Riaz et la route de Morlon		129'333.15
24	M21	Bulle	a. MD création d'une liaison Champy - Chemin des Crêts		356'097.27
25	M21	Bulle	b. MD réaménagement de la route de l'Industrie		193'999.73
26	M24	Bulle	e. MD stationnement deux-roues dans les interfaces et les lieux publics Bulle	120'000.00	258'666.30
					0.00
					0.00
27	M12	Morlon	Compéments d'aménagement dans la traversée de Morlon	603'554.70	603'554.70
28	M15	Morlon	c. introduction des zones à vitesse modérée dans les quartiers - Volet 2		0.00
29	M24	Morlon	b. stationnement deux-roues dans les interfaces et les lieux publics Morlon	25'866.63	25'866.63
					0.00
					0.00
30	M13	Le Pâquier	a. réaménagement de la route cantonale dans le secteur de la gare du Pâquier		142'266.47
31	M13	Le Pâquier	b. réaménagement des liaisons entre le village et la route cantonale	800'000.00	1'267'464.87
32	M15	Le Pâquier	f. introduction des zones à vitesse modérée dans les quartiers - Volet 2		0.00
33	M20	Le Pâquier	e. MD complément de liaison entre Le Pâquier et Le Closalet		90'533.21
34	M24	Le Pâquier	a. stationnement deux-roues dans les interfaces et les lieux publics Le Pâquier		25'866.63
					0.00
					0.00
35	M10	Riaz	a. réaménagement de la traversée de Riaz	1'013'440.63	1'013'440.63
36	M10	Riaz	b. réalisation de la liaison du Temple-Romain (rte de La Gruyère - rte des Monts)		0.00
37	M15	Riaz	d. introduction des zones à vitesse modérée dans les quartiers - Volet 2		0.00
38	M20	Riaz	a. MD réaménagement du tronçon Riaz-Centre - Champy	77'599.89	77'599.89
39	M20	Riaz	d. MD création d'une liaison entre Riaz et la route de Morlon	200'000.00	258'666.30
40	M24	Riaz	c. stationnement deux-roues dans les interfaces et les lieux publics Riaz	10'000.00	38'799.95
					0.00
					0.00
41	M11	Vuadens	Réaménagement de la traversée de Vuadens		775'552.50
42	M15	Vuadens	e. introduction des zones à vitesse modérée dans les quartiers - Volet 2		0.00
43	M16	Vuadens	a. réalisation d'un terminus dans la zone industrielle de Vuadens		172'444.20
44	M16	Vuadens	b. réalisation d'un arrêt entre la zone industrielle et la gare de Vuadens	43'333.15	43'333.15
45	M16	Vuadens	c. réalisation d'un arrêt "Sur le Dally"		43'333.15
46	M19	Vuadens	a. MD tronçon RC Le Maupas jusqu'à l'entrée de Vuadens		0.00
47	M19	Vuadens	b. MD tronçon RC Sur Le Dally B/V		107'554.98
48	M21	Vuadens	c. MD réaménagement du parcours Vuadens-Planchy longeant l'autoroute		323'332.88
49	M24	Vuadens	d. stationnement deux-roues dans les interfaces et les lieux publics Vuadens		38'799.95
					5'028'548.38
					27'033'654.26